CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E29521** **VALABLE JUSQU'AU** **17/11/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/05/1979

Raison sociale : ROBIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/10/2024

Capital : 19 818

355 RUE ABEL GODY
37400 AMBOISE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 1979B00142

Siret : 314 037 086 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6106289

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 141850013

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 141850013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 47 57 14 82 **Fax :**

Portable : 06 60 35 47 60

Responsabilité légale :
ATCR (884 284 878) / BERNAISSE VALERIE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet : www.robin-peinture.fr

E-mail : contact@robin-peinture.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 624 924 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	10	13/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 09:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.